

**LES RESSOURCES YORBEAU INC.**  
**(« Yorbeau » ou la « Compagnie »)**

**Rapport de gestion**  
**pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011**

*Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 26 mars 2012 et devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels audités de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et les notes qui y sont afférentes. Les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et les notes y afférentes sont les premiers états financiers annuels audités préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après.*

*Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Compagnie est d'avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s'avéreront exactes.*

**Général**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Compagnie a continué ses activités sur la propriété Rouyn.

La Compagnie a complété un programme de forage sur le gîte Augmitto qui a inclus du forage de définition ainsi que du forage pour tester des cibles plus profondes. Ce programme de forage, qui a montré que la mine Augmitto et ses environs sont minéralisés avec de l'or dans plusieurs horizons, a permis la préparation d'un calcul de ressources conforme au *Règlement 43-101*. Les résultats de l'estimation des ressources minérales conforme au *Règlement 43-101* sur le bloc Augmitto, préparé par la firme Roscoe Postle Associates Inc. (« RPA »), démontrent des ressources mesurées de 38 000 tonnes titrant 6,84 g/t Au (8 400 oz), des ressources indiquées de 209 000 tonnes titrant 5,94 g/t Au (39 800 oz) et des ressources inférées de 633 000 tonnes titrant 7,79 g/t Au (158 800 oz). Les ressources ont été estimées en utilisant une teneur de coupure de 3,4 g/t Au jusqu'à une profondeur verticale d'environ 700 mètres bien que le gîte soit ouvert en profondeur en dessous de ce niveau. L'estimation des ressources minérales préparée par RPA est disponible sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site web de la Compagnie.

La Compagnie a également complété un programme de forage sur le bloc Cinderella de la propriété Rouyn. Tous les trous de ce programme ont intercepté les zones minéralisées dans les roches du Groupe de Piché et ont rapporté des valeurs aurifères. Le trou de forage 11-CI-562 a intersecté un intervalle de 8,0 mètres titrant 7,02 g/t Au, incluant 1,0 mètre titrant 54,6 g/t Au (voir le communiqué de presse du 8 novembre 2011). L'intervalle de 8,0 mètres est immédiatement précédé par un intervalle de 5,0 mètres contenant des paramètres de minéralisation typiques à Cinderella. En incluant cette zone adjacente de 5,0 mètres, l'intervalle total de minéralisation est de 13,0 mètres titrant 4,68 g/t Au. L'intersection de minéralisation aurifère sur 13 mètres dans le forage 11-CI-562 est d'une importance particulière en raison de son emplacement à environ 110 mètres à l'est du forage 535 qui a recoupé 5,6 g/t Au sur 13,0 mètres et à 72 mètres du forage 553 qui a recoupé 2,8 g/t Au sur 11,0 mètres.

Quatre trous totalisant 377 mètres ont également été complétés sur la propriété Beschefer. Bien que la Compagnie ait mis fin à ce programme en raison de problèmes techniques, suffisamment de travaux ont été complétés pour que toute la propriété Beschefer demeure en bonne et due forme.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a dépensé un total de 2 375 011 \$ en activités d'exploration sur la propriété Rouyn.

En décembre 2011, la Compagnie a complété un placement privé aux termes duquel elle a émis 7 322 500 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,25 \$ l'action et 3 050 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action pour un produit brut total d'environ 2 440 625 \$. La Compagnie utilisera le produit de ce placement privé principalement pour financer son programme de forage 2012 sur la propriété Rouyn. Le programme de forage sera principalement concentré au cours des premiers mois de l'année sur le bloc Lac Gamble afin qu'un calcul des ressources conforme au *Règlement 43-101* puisse être complété pour les découvertes à Lac Gamble et Cinderella.

### **Risques et incertitudes**

L'exploration et la mise en valeur de gisements minéraux peuvent être affectées à différents degrés par plusieurs facteurs tels que les règlements du gouvernement, les risques environnementaux, l'utilisation des terres, la dépendance sur le personnel-clé et d'autres risques normalement encourus dans l'industrie minière. La Compagnie a de nombreux concurrents disposant de ressources financières, techniques ou autres plus importantes que les siennes.

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation des propriétés de la Compagnie peuvent exiger un financement supplémentaire considérable. La source de fonds futurs disponibles à la Compagnie est l'émission de capital-actions additionnel. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Compagnie. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production à l'une ou à l'ensemble des propriétés de la Compagnie, et même occasionner la perte de sa participation dans la propriété.

### **Résultats des activités**

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Compagnie a subi une perte et une perte du résultat étendu de 1 138 042 \$ comparativement à 1 181 037 \$ l'année précédente. Ceci représente une perte nette de 0,01 \$ par action. Les dépenses pour l'exercice ont totalisé 1 144 212 \$ comparativement à 1 862 244 \$ lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Les dépenses administratives pour l'exercice ont diminué de 23 589 \$ comparativement à l'année précédente en raison principalement d'une diminution des frais de consultation et du coût des relations avec les investisseurs. La Compagnie a encouru un total de 2 375 011 \$ en dépenses d'exploration (comparativement à 1 615 132 \$ l'année précédente), 2 258 319 \$ de ces dépenses ayant été encourues sur la propriété Rouyn et 116 692 \$ ayant été encourues sur la propriété Beschefer. Ces dépenses d'exploration ont donné lieu à une augmentation des éléments d'actif minier et d'exploration, lesquels s'élevaient, déduction faite des crédits de droits miniers et relatifs aux ressources au montant de 875 314 \$, à 16 397 252 \$ au 31 décembre 2011 (comparativement à 14 897 555 \$ au 31 décembre 2010), dont 16 325 510 \$ représente la valeur comptable nette de la propriété Rouyn et 71 742 \$ la valeur comptable nette de la propriété Beschefer.

### **Information annuelle choisie**

Le tableau suivant présente de l'information annuelle choisie pour chacun des trois plus récents exercices complétés :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Revenu total	6 170 \$	5 207 \$	1 188 \$
Perte et perte du résultat étendu	(1 138 042) \$	(1 181 037) \$	(1 354 044) \$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01) \$	(0,01) \$	(0,01) \$
Actif total	19 433 652 \$	18 268 585 \$	16 579 067 \$
Passif financier à long terme	Néant	Néant	Néant

### **Sommaire des résultats trimestriels**

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenu</u>	<u>Bénéfice net (perte nette)</u>	<u>Bénéfice net (perte nette) par action, de base et dilué</u>
31 décembre 2011	4 \$	(210 294) \$	(0,01) \$
30 septembre 2011	1 207 \$	(274 753) \$	(0,01) \$
30 juin 2011	2 563 \$	(291,508) \$	(0,01) \$
31 mars 2011	2 395 \$	(361 486) \$	(0,01) \$
31 décembre 2010	706 \$	(339 416) \$	(0,01) \$
30 septembre 2010	409 \$	(257 931) \$	(0,01) \$
30 juin 2010	2 969 \$	(251 864) \$	(0,01) \$
31 mars 2010	1 123 \$	87 441 \$	0,01 \$

### **Trimestre terminé le 31 décembre 2011**

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011, la Compagnie a complété un placement privé aux termes duquel elle a émis 7 322 500 actions ordinaires accréditatives au prix de 0,25 \$ l'action et 3 050 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action pour un produit brut total d'environ 2 440 625 \$. La Compagnie utilisera le produit de ce placement privé principalement pour financer son programme de forage 2012 sur sa propriété Rouyn.

### **Liquidité**

La Compagnie a financé ses activités presque exclusivement par la vente de ses actions et continuera à le faire dans un avenir prévisible.

Au 31 décembre 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Compagnie totalisaient 1 906 781 \$ comparativement à 2 602 862 \$ au 31 décembre 2010. Le fonds de roulement au 31 décembre 2011 était de 2 328 325 \$ comparativement à 2 954 624 \$ au 31 décembre 2010.

### **Ressources en capital**

En décembre 2011, la Compagnie a complété un placement privé aux termes duquel elle a émis un total de 10 372 500 actions ordinaires, dont 7 322 500 étaient des actions accréditives, pour un produit brut d'environ 2 440 625 \$. La Compagnie n'a aucun engagement de dépenses en capital.

### **Estimations comptables critiques**

L'établissement d'états financiers annuels conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes:

- Recouvrabilité des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs à des ressources et crédits de droits miniers;
- Évaluation de la provision pour litiges incluse dans les autres crédettes;
- Évaluation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions et des bons de souscription;
- Recouvrabilité des actifs d'impôt différé;
- Évaluation de la juste valeur du passif lié aux actions accréditives.

### **Transition aux IFRS**

La Société a adopté les IFRS pour ses états financiers annuels audités de son exercice terminé le 31 décembre 2011. Ces états financiers, y compris les chiffres comparatifs de 2010, sont établis selon les IFRS.

La direction a fait ses choix définitifs de méthodes comptables IFRS durant le premier trimestre de 2011. Ces méthodes comptables sont conformes à celles présentées dans ses états financiers annuels audités pour l'année se terminant le 31 décembre 2010 et dans le rapport de gestion annuel connexe et ont été approuvées par le comité d'audit de la Compagnie. De plus, la Compagnie a terminé l'établissement de son bilan d'ouverture ainsi que des états financiers non audités pour chacun des trimestres de 2010 selon ces mêmes méthodes comptables.

La Compagnie a également terminé d'apporter les modifications nécessaires à son contrôle interne à l'égard de l'information financière et à ses contrôles et procédures de communication de l'information selon les IFRS, ce qui comprenait le rehaussement des contrôles existants ainsi que la conception et la mise en œuvre de nouveaux contrôles, au besoin. Aucune modification importante n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière ni aux contrôles et procédures de communication de l'information par suite de l'adoption et de la mise en œuvre des IFRS.

Les rapprochements préparés conformément à l'IFRS, Première application des Normes internationales d'information financière, sont présentés à la note 16 afférente aux états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

### **Normes comptables futures**

Les normes suivantes ont été publiées mais n'ont pas encore été appliquées par la Compagnie:

#### i) IFRS 9 - Instruments financiers

S'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, l'adoption anticipée étant autorisée.

La nouvelle norme rédigée dans le cadre du projet de remplacement de l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, conserve, tout en le simplifiant, le modèle d'évaluation mixte prévu par l'IAS 39 et établit deux grandes catégories pour l'évaluation des actifs financiers.

Plus précisément, cette norme :

- traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers;
- établit deux grandes catégories d'actifs financiers : évalués au coût amorti et évalués à la juste valeur;
- prescrit un classement qui est fonction du modèle économique de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;
- élimine les catégories existantes d'actifs financiers : détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, et prêts et créances.

Certains changements ont également été apportés en ce qui a trait à la possibilité de désigner un passif financier comme étant à la juste valeur et à la méthode de comptabilisation de certains dérivés sur instruments de capitaux propres non cotés.

L'impact de l'adoption de cette nouvelle norme n'a pas encore été déterminé.

#### ii) IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, qui s'applique de façon prospective aux exercices devant être ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il n'est pas nécessaire que les obligations d'information de l'IFRS 13 soient appliquées aux informations comparatives fournies pour les périodes antérieures à l'application initiale.

L'IFRS 13 fournit une source unique de directives sur l'évaluation à la juste valeur en remplaçant les directives sur l'évaluation à la juste valeur de diverses IFRS individuelles. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire un prix de sortie. La norme établit également un cadre d'évaluation de la juste valeur et expose les obligations d'information en la matière qui permettront aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les méthodes et les données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations de la juste valeur et, dans le cas des évaluations récurrentes de la juste valeur déterminées à l'aide de données d'entrée non observables importantes (niveau 3), l'effet de ces évaluations sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global.

L'IFRS 13 explique « comment » évaluer la juste valeur lorsque d'autres IFRS l'exigent ou le permettent. L'IFRS 13 ne met pas en place de nouvelles exigences d'évaluation d'actifs ou de passifs à la juste valeur, ni n'élimine les exceptions d'ordre pratique d'évaluation à la juste valeur qui sont actuellement en vigueur aux termes de certaines normes.

La Compagnie envisage d'adopter l'IFRS 13 de façon prospective dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1er janvier 2013. La Compagnie ne s'attend pas à ce que l'IFRS 13 ait une incidence significative sur ses états financiers.

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information comportaient une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives, d'une part, à l'autorisation, à l'enregistrement, à l'examen et au rapprochement des opérations de vente et d'achat et, d'autre part, à l'enregistrement des encaissements et au rapprochement des comptes bancaires. Cette faiblesse importante pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Compagnie et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Compagnie, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Compagnie n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2011. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ledit contrôle interne de l'information financière comportait une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives tel que mentionné à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information ».

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant l'exercice de la Compagnie terminé le 31 décembre 2011 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **Transactions avec des parties liées**

David Crevier, le président et chef de la direction et un administrateur de la Compagnie, est un associé de Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier, s.e.n.c.r.l., un cabinet d'avocats qui a fourni des services juridiques à la Compagnie d'un montant de 287 930 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

En contrepartie partielle pour l'acquisition d'un bail minier et de 12 claims miniers qui font maintenant partie de la propriété Rouyn, la Compagnie a consenti, aux termes d'une convention datée du 14 juillet 1997, à payer à Société Minière Alta Inc. (« Alta ») une redevance de 50 000 \$ par année. La Compagnie verse annuellement à Alta une somme de 50 000 \$ à titre d'avance sur la redevance. Les paiements à titre d'avance sur la redevance sont imputés à l'état du résultat global car ces paiements ne seront jamais récupérés. G. Bodnar, jr, un administrateur de la Compagnie, est le seul actionnaire d'Alta.

Au cours de l'exercice, Yorbeau a payé 91 005 \$ à une société dont le président et l'actionnaire qui la contrôle est Thomas L. Robyn, le président du conseil d'administration de Yorbeau. En contrepartie pour ce paiement, la société a offert les services de consultation de M. Robyn à Yorbeau.

Au cours du même exercice, Gérald Riverin, un administrateur de Yorbeau, a fourni des services de consultation à la Compagnie d'un montant de 33 600 \$.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers utilisés par la Compagnie consistent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis dans des investissements à court terme ayant des dates d'échéance de trois mois ou moins et sont utilisés pour le fonds de roulement et tout autre besoin corporatif.

### **Information sur les actions en cours**

Le capital autorisé de la Compagnie consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A dont 174 385 206 étaient émises et en cours au 26 mars 2012. À cette date, la Compagnie avait également en cours des options visant l'achat d'un total de 7 883 334 actions à des prix variant de 0,16 \$ à 0,30 \$ par action et des bons de souscription visant l'achat d'un total de 6 909 366 actions à des prix variant de 0,20 \$ à 0,35 \$ l'action.

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels à l'égard de la Compagnie sont disponibles sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).